

Lycée Jean Moulin
de Pézenas

1 Avenue Paul Vidal de la Blache

34120 PEZENAS

☎ 04.67.98.11.55

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Jean Moulin

1 Avenue Paul Vidal de la Blache

34120 PEZENAS

Personne responsable du marché : Monsieur le Proviseur

Comptable assignataire : M. l'Agent Comptable du lycée Jean Moulin.

II) Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 des marchés publics.

III) Objet du marché

Les marchés ont pour but la fourniture de **produits surgelés** pour un restaurant scolaire fournissant 150 000 repas durant l'année scolaire au rythme de deux à trois livraisons hebdomadaires entre 5h45 et 9h00 du matin.

IV) Description des fournitures ou prestations

Un marché à bons de commande pour la fourniture de divers **produits surgelés**. Les offres portent sur un bordereau de prix des produits (**au kilogramme ou au litre ou à l'unité**) les plus courants en restauration collective.

Une fiche technique voir un échantillonnage devront être fournis à l'appui de chaque produit (*les produits qui feront l'objet d'un échantillonnage sont surlignés en jaune*).

Le volume financier prévisionnel annuel :

LOT n°1 : entrées, desserts : le volume financier prévisionnel annuel est de 25 000 €. En vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base de 12 500 € minimum et 32 000 € maximum. *Les échantillonnages sont attendus du 26 février 2024 au 2 mars 2024.*

LOT n°2 : poissons : le volume financier prévisionnel annuel est de 30 000 €. En vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base de 15 000 € minimum et 45 000 € maximum. *Les échantillonnages sont attendus du 4 mars au 8 mars 2024.*

LOT n°3 : viandes : le volume financier prévisionnel annuel est de 8000 €. En vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base de 5 000 € minimum et 13 000 € maximum. *Les échantillonnages sont attendus du 4 mars au 8 mars 2024.*

LOT n°4 : légumes : le volume financier prévisionnel annuel est de 15 000 €. En vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base de 7 500 € minimum et 22 500 € maximum. *Les échantillonnages sont attendus du 26 février au 2 mars 2024.*

Le marché sera passé pour une durée de **24 mois**, à compter du **23 mars 2024**.

V) Contact

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de

M l'adjoint gestionnaire du lycée Jean Moulin

M le chef de cuisines

☎ 04.67.98.11.55

✉ bcavailles@herault.fr et gest.0340059e@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission

Les offres devront être parvenues au service Intendance du Lycée au plus tard le **22 janvier 2024 à 12 h**.

VII) Contenu des offres

Les offres devront contenir :

- l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat
- le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution
- l'agrément sanitaire
- le numéro d'identification
- le bordereau de prix unitaire complété

VIII) Critère de jugement des offres

Les critères de jugement des offres sont :

- Fiche technique : 5 %
- Prix : 40 %
- Qualité des produits : 40 %
- Présence de produits labélisés (cf Loi Egalim) : 10 %
- Fréquence et horaire des livraisons : 5 %

IX) Délai de validité des offres : 45 jours.

X) Prix et règlements des comptes

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs pour une durée minimale de 6 mois ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison et éventuellement au montage ou à l'installation ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) Règlement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XII) Délai d'exécution

Les prestations ou fournitures devront être exécutées à compter du **23 mars 2024**.

XIII) Notification

Le marché sera notifié au titulaire à compter du **12 mars 2024**.

A Pézenas, le 15 décembre 2023.

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'LYCEE JEAN MONNET' at the top, 'Le Proviseur,' in the center, and 'PÉZENAS' at the bottom. The signature is written over the stamp and extends downwards.

Le Proviseur,
M Pascal HARDY



Lycée Jean Moulin
de Pézenas
1 Avenue Paul Vidal de la Blache
34120 PEZENAS
☎ 04.67.98.11.55 - 📠 04.67.90.47.15

OFFRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Appel d'offre du, code nomenclature 8.1.1..., lancé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Objet :

Fournisseur :

Je soussigné,
agissant au nom et pour le compte de :
dont le siège social est :
immatriculé à l'INSEE sous le numéro
et au registre du commerce du greffe du Tribunal de
sous le numéro

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses techniques particulières,

- 1- m'engage sans réserve à traiter avec le lycée Jean Moulin de Pézenas selon les modalités jointes en annexe (ci-joint contrat, proposition de prix, tarif appliqué ou bordereau de prix)
- 2- demande que le lycée Jean Moulin de Pézenas se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à l'organisme financier dont le RIB est joint en annexe.
- 3- affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscales et sociales.

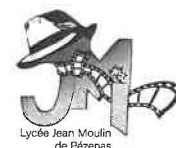
A, le.....

CACHET

SIGNATURE

Pour acceptation : Le Proviseur, responsable des marchés.

CONSULTATION MAPA LYCEE JEAN MOULIN PEZENAS



Bordereau de prix unitaires
 Lot n° 2 : poissons surgelés

N° d'ordre	Désignation des produits	Label ou norme	Origine	Conditionnement	Unité kg	Prix unitaire HT	Ref.produit
1	Pané de colin d'Alaska (plein filet)120g						
2	Brochette de merlu pané plein filet 120g						
3	Filet de dorade sébaste						
4	Dos de merlu blanc avec peau 140g						
5	Dos de cabillaud 140g						
6	Dos de lieu 140g						
7	Meunière plein filet merlu blanc du cap en 120g et 100g						
8	Seiche atlantique plancha (100/200)						
9	Cabillaud façon fish'n chips 130g						
10	Crevette cru 20/30 (sauvage)						
11	Filet de rouget 40g à 80g						
12	Moules décortiquées						
13	Moules pleine eau bio						
14	Crevettes décortiquées						
15	Noix de St Jacques avec corail 20/30						
16	Cocktail de fruits de mer						
17	Petite seiche entière nettoyée						
18	Beignets de calamar						
19	Encornets 10/20 IQF						
20	Crevettes nordiques 90/130						
21	Aiguillette de cabillaud en fish'n chips						
22	Queue de lotte (pas de Chine) 600/1kg						
23	Filet de saumon frais						
24	Filet de saumon bio						
25	Filet de truite bio						
26	Queues de crevettes éveinées crues 26/30						
27	Filet de limande pané 145g						
28	Filet de poisson pané 100g						
29	Dos de cabillaud 100g						
30	Filet de St Pierre						